



Programme Sortie Armada 2019

Du mercredi 12 juin 2019 au lundi 17 juin 2019

Organisée par : Janine DESTREBECQ

229 rue Roger Brico 62180 RANG DU FLIERS

Portable : 06 88 89 40 78 Fixe : 03 27 09 18 33

Email : sorties@ccnp.fr

=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=



Date limite pour la préinscription : 10 novembre 2018

Sortie ouverte à tous les clubs de la FFACCC limitée à 100 Camping-cars

Mercredi 12 juin 2019 : Accueil des équipages sur le Parking du boulodrome 276 Espace Henri Salvador avenue du Dué 76320 Saint-Pierre les Elbeuf à partir de 14 h00. Les pleins et les vides seront réalisés avant de rentrer sur l'aire d'accueil. Aucun déplacement de camping-car pendant la manifestation ne sera toléré.



Jeudi 13 juin Visite des bateaux en exposition au port de Rouen. En option possibilité de découverte de l'ensemble de l'exposition à partir d'une vedette.

Vendredi 14 Juin

Matin

Brocante CC vendez vos accessoires non utilisés,

Marché fermier

Expo de matériels pour CC

Déjeuner libre

Après midi

Départ en bus pour la visite guidée de la ville de Rouen

Dîner libre

21h 00 Spectacle offert par la région

23h 00 Feu d'artifice

Retour aux camping-cars vers minuit.

Samedi 15 juin 2019:

Matinée libre

Repas animé

Dimanche 16 juin 2019

Départ des bateaux horaires des bus en fonction de la marée

Lundi 17 juin 2019 10h00 Fin de la sortie Armada début de la prolongation.



Une première estimation nous amène à **un coût par personne de 126€**. Cette somme pourra être réajustée en fonction des réponses que nous n'avons pas encore reçues de la part des transporteurs et de l'office de tourisme de Rouen. **Un acompte de 50€ par équipage devra parvenir au plus tard le 10 novembre 2018** afin de pouvoir honorer les avances de réservation. Les renseignements définitifs concernant la prolongation vous seront transmis courant mars. En cas de désistement les frais engagés pourraient ne pas être remboursés en application des conditions de vente figurant dans cette publication.

Programme Prolongation Armada 2019



Du lundi 17 juin 2019 au lundi 24 juin 2019

Organisée par : Jean-Jacques DAVID

38 rue André Vilfroy 80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN

Tél 09 73 69 36 37 port 06 70 51 21 54

Email : sorties@ccnp.fr

=+#+#+#+#+#+#+#+#+#+#+#



Sortie réservée aux équipages ayant participé à la sortie Armada

Date limite pour la préinscription : 10 novembre 2018

Sortie ouverte à tous les clubs de la FFACCC limitée à 30 Camping-cars

Lundi 17 juin 2019 : *Regroupement des équipages en 2 vagues de 15 CC. Le parcours sera le même pour tous mais le premier se déplacera du sud vers le nord et le deuxième du nord vers le sud. Le lundi étape de transition*

Groupe 1 vers le Havre

Groupe 2 vers Saint Valéry sur somme

Mardi 18 juin

Groupe 1: Visite du port du Havre en bateau

Groupe 2: Visite de la cité médiévale de Saint Valéry sur Somme

Mercredi 19 juin

Groupe 1: Visite de la ville d'Etretat et promenade sur la falaise.

Groupe 2: Le Tréport : petit tour des 3 villes sœurs et du domaine portuaire.

Jeudi 20 juin

Groupe 1: Fécamp visite de la Bénédicte et du musée des pêcheries.

Groupe 2: Visite guidée de la ville de Veule les Roses.



Vendredi 21 juin

Groupe 1: Visite guidée de la ville de Veule les Roses.

Groupe 2: Fécamp visite de la Bénédicte et du musée des pêcheries.

Samedi 22 juin

Groupe 1: Le Tréport : petit tour des 3 villes sœurs et du domaine portuaire.

Groupe 2: Visite de la ville

d'Etretat et promenade sur la falaise.

Dimanche 23 juin

Groupe 1: Visite de la cité médiévale de Saint Valéry sur Somme

Groupe 2: Visite du port du Havre en bateau

Une première estimation nous amène à **un coût par personne de 65€ hors repas**. Cette somme pourra être réajustée en fonction des réponses que nous n'avons pas encore reçues de la part des transporteurs et de l'office de tourisme de Rouen. **Un acompte de 20€ par équipage devra parvenir au plus tard le 10 novembre 2018** afin de pouvoir honorer les avances de réservation. Les renseignements définitifs concernant la prolongation vous seront transmis courant mars. En cas de désistement les frais engagés pourraient ne pas être remboursés en application des conditions de vente figurant dans cette publication.

